

N°106

Mai 2020

Caen Handi info



Caen Handi Info**Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3

SANTÉ

p.4

VIE PROFESSIONNELLE

p.4

ALLOCATIONS

p.5

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

p.5

VIE SOCIALE

p.7

ASSOCIATIONS

SANTE

Une foire aux questions concernant le déconfinement et les dispositions pour les personnes en situation de handicap, tenue à jour régulièrement, est disponible sur le site internet du Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées :

<https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions-deconfinement>

Un numéro vert, le 0800 360 360 a été mis en place **début juin** avec la mobilisation des agences régionales de santé (ARS) et des conseils départementaux. Il s'adresse aux personnes handicapées et aux aidants en grande difficulté et sans solution dans le cadre de la crise sanitaire, qui ne savent pas à qui s'adresser, ou dont la situation nécessite des réponses coordonnées ou de proximité.

Il est opérationnel dans 6 régions pilotes et 24 départements (**dont les 5 départements normands**).

Accessible aux personnes sourdes et malentendantes, ce numéro national renvoie sur des équipes territoriales, composées des acteurs locaux, notamment associatifs, impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées, et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

<https://handicap.gouv.fr/presse/article/prelancement-sur-24-departements-et-6-regions-pilotes-dont-la-nouvelle>

Financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et plusieurs agences régionales de santé (ARS), **HandiConnect** est un site « ressources » destiné aux professionnels de santé afin de les accompagner dans l'accueil et dans une prise en charge de qualité des patients en situation de handicap.

Il présente **des fiches conseils contenant des informations et des conseils pratiques sur le suivi global d'un patient en situation de handicap** : points de vigilance cliniques, comorbidités, accueil, outils et réseaux facilitateurs, ...

<https://handiconnect.fr/fiches-conseils/?29+mai+2020>

Organisé par la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, en lien avec la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), **un appel à candidatures est ouvert à partir du 1^{er} juin 2020 afin d'identifier deux nouveaux centres d'excellence dans le domaine des troubles du neuro-développement et de l'autisme.**

Le dossier de candidature est à demander et à transmettre à benoit.lavallart@recherche.gouv.fr.

L'appel sera clôturé le 31 août 2020 à 20h, heure de Paris et les résultats seront publiés au plus tard le 30 septembre 2020.

<https://handicap.gouv.fr/actualites/article/appel-pour-l-identification-de-centres-d-excellence-dans-le-domaine-des>

VIE PROFESSIONNELLE

L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH) et l'Institut français d'opinion publique (IFOP) ont réalisé une grande enquête portant sur le vécu professionnel des personnes en situation de handicap pendant la crise du Coronavirus.

Cette enquête nationale, menée auprès d'un échantillon de 4406 personnes en situation de handicap du 7 au 15 mai 2020, vise à comprendre comment la crise du Coronavirus a affecté leur quotidien, notamment au niveau professionnel. Le ressenti des personnes en situation de handicap a été mis en perspective avec les résultats obtenus lors des enquêtes IFOP auprès de la population française dans son ensemble.

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2020-IFOP.pdf>

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, **France Stratégie** publie des analyses de fond, et des études de prospective à moyen et long termes pour contribuer à la décision publique et à l'information de l'opinion sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Elle a publié en mai dernier **une note d'analyse sur l'emploi des personnes handicapées et la performance des entreprises**.

Menée sur un large panel d'entreprises entre 2012 et 2016, elle confirme le rôle important que jouent la taille et le secteur d'activité. Le secteur de l'information et de la communication fournit relativement peu d'efforts de recrutement direct, à l'inverse de l'administration publique, de l'enseignement, des secteurs de la santé ou de l'action sociale. L'étude montre que l'augmentation de l'effort pour embaucher des travailleurs handicapés ne pénalise pas la performance économique et financière des entreprises. Il n'existe pas non plus de lien particulier entre le niveau de performances des entreprises et leur modalité de réponse à l'OETH (obligation d'emploi des travailleurs handicapés), dès lors que l'on corrige des effets de taille, de localisation et de secteur d'activité.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/emploi-handicapees-performance-entreprises>

Afin d'aider les travailleurs handicapés (salariés ou stagiaires de la formation professionnelle) dans la reprise de leur activité en période de déconfinement, **l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH) a mis en place une aide exceptionnelle de 100 euros maximum par jour pour leurs déplacements au travail jusqu'au 30 septembre 2020** : possibilité de se faire rembourser leurs frais de transport en lien avec l'activité professionnelle ou l'action de formation en présentielle (frais de taxi, VTC, etc...). L'objectif de cette aide est de soutenir les personnes handicapées fragiles ou particulièrement vulnérables pour lesquelles l'utilisation des transports en commun est fortement déconseillée.

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-exceptionnelle-aux-deplacements>

ALLOCATIONS

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<https://caen.fr/sites/default/files/2020-05/LES%20PRESTATIONS%20AUX%20PERSONNES%20HANDICAPEES.pdf>

DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

Le Défenseur des droits a publié **son rapport annuel d'activités 2019**. Dans ce rapport, il constate notamment un progrès de l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap. Si les avancées sont notables, des lacunes subsistent néanmoins quant à l'accessibilité. Pour la troisième année consécutive, le handicap reste par ailleurs en tête des saisines.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/dossier-de-presse/2020/06/rapport-annuel-dactivite-2019#telecharger>

Un dispositif d'indemnisation des arrêts de travail dérogatoires a été créé dans le cadre de la crise sanitaire pour les parents contraints de garder leur enfant, les personnes présentant un risque de développer une forme sévère de la maladie ou les personnes cohabitant avec ces personnes.

Depuis le 1er mai, le dispositif a évolué. L'Assurance maladie fait le point sur son site internet sur le dispositif d'indemnisation des interruptions de travail des salariés et non-salariés.

<https://www.ameli.fr/assure/covid-19/arret-de-travail/covid-19-dispositif-dindemnisation-des-interruptions-de-travail>

VIE SOCIALE

TRANSPORTS

Dans le cadre du déconfinement, depuis le 11 mai et jusqu'à nouvel ordre, le réseau Twisto déploie un nouveau dispositif permettant d'assurer la continuité du service public :

- **Les lignes de tramway** T1, T2 et T3 circulent en horaires d'été avec un passage toutes les 15 minutes en semaine de 7h à 20h.

- **Les lignes de bus** 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 11 express, 20, 21, 22, 23, 30, 31, 32, 33 et 34 circulent en horaires d'été.

- **Le service Twisto Access** circule avec quelques adaptations de son fonctionnement :

ouverture des réservations sans contrainte de motifs ;

ouverture des réservations pour une période de 7 jours pour permettre si nécessaire une adaptation du fonctionnement du service Twisto Access dès le lundi 18 mai ;

dans le cas d'une forte demande, limitation à 4 réservations par client et par jour pour offrir des possibilités de déplacement au plus grand nombre.

<https://www.twisto.fr/mesures-de-deconfinement>

Sur le site internet twisto.fr, **une eboutique a été ouverte afin de permettre d'acheter en ligne les titres de transport et abonnements** (mensuels et annuels).

Cette nouvelle boutique en ligne permet de créer sa première carte Twisto Atoumod, de recharger un titre ou un abonnement sur une carte Twisto Atoumod existante, de suivre l'évolution de ses commandes, de visualiser le contenu de sa carte Twisto Atoumod et de gérer ses coordonnées personnelles.

https://www.twisto.fr/e-boutique/accueil.html?no_cache=1

Dans le cadre de la prochaine exposition "**Les villes ardentes - Art, travail, révolte 1870-1914**" qui sera présentée du 11 juillet au 22 novembre 2020, le **musée des Beaux-Arts de Caen** propose en ligne **plusieurs ressources audio** enregistrées régulièrement par les contributeurs de l'exposition afin d'illustrer la diversité des représentations artistiques du travail et des soulèvements populaires de 1870 à 1914.

<https://mba.caen.fr/exposition/les-villes-ardentes>

Lecture gratuite téléphonée en lien avec l'exposition "Les villes ardentes" présentée au musée des Beaux-Arts de Caen

Les comédiens de la compagnie les *3coupsoeuvre* proposent des lectures téléphonées de textes littéraires, poésies, nouvelles et chansons en regard des tableaux de l'exposition *Les villes ardentes*.

Une sélection de textes permet de décrire les conditions de vie du travail urbain à la fin du XIX^e siècle (vie des ouvriers dans les usines, travail des enfants, pénibilité au travail, grèves et soulèvements populaires...) et d'imaginer le travail du futur.

Les enfants pourront écouter histoires, fables et comptines d'Anne Sylvestre, de Jean de La Fontaine ou du Petit Prince.

Contact : par mail à 3coupsoeuvre@gmail.com pour choisir un texte et fixer un rendez-vous téléphonique avec un membre de la compagnie.

Le laboratoire des nouvelles technologies de l'association APF France handicap, APF Lab, a publié un "Petit guide de conception à l'attention de ceux qui innovent pour tous" présentant différentes situations de handicap et la **notion de conception universelle**.

La conception universelle vise à surmonter les obstacles qu'ils soient temporaires, permanents ou situationnels. Elle est basée **sur 7 principes** : utilisation équitable, flexibilité d'utilisation, utilisation simple et intuitive, information perceptible, tolérance pour l'erreur, effort physique minimal, dimensions et espace libre pour l'approche et l'utilisation.

APF Lab, via son programme "handicap et nouvelles technologies" identifie et accompagne les opportunités offertes par le numérique au service de l'autonomie et de la participation sociale des personnes en situation de handicap.

https://www.apflab.org/wp-content/uploads/2020/06/APF-Lab-Guide-conception-universelle-v16.3_EP.pdf

<https://www.apflab.org>

Pour lutter contre la propagation du virus COVID-19, la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)** met à la disposition des professionnels du secteur social **un ensemble de consignes actualisées sur les conduites à tenir**, notamment des fiches sur les lignes directrices pour **l'organisation de séjours de vacances répit à destination de personnes en situation de handicap et de leur famille** et sur le protocole sanitaire relatif aux **séjours de vacances adaptées aux personnes en situation de handicap** dans le cadre de la crise sanitaire.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lignes-directrices-sejours-vacances-repit-personnes-handicapees-famille-covid-19.pdf>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-sanitaire-sejours-vacances-adaptees-covid-19.pdf>

POLITIQUE DU HANDICAP

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a publié la onzième édition des "**Chiffres clés de l'aide à l'autonomie**" qui met à la disposition des acteurs et des décideurs du secteur médico-social les données disponibles en 2020.

La CNSA consacre, par ses ressources propres et les crédits d'assurance maladie qu'elle gère, près de 28 milliards d'euros au financement des politiques d'aide à l'autonomie, destinés aux personnes âgées et aux personnes handicapées. S'y ajoutent, notamment, des financements de l'État, de la sécurité sociale et des départements.

Ce document présente des données concernant l'inclusion scolaire, l'emploi des personnes en situation de handicap, le financement et les prestations de l'aide à l'autonomie, les établissements et services médico-sociaux.

https://www.cnsa.fr/documentation/chiffres_cles_2020.pdf

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a publié les résultats de l'enquête 2019 sur l'avis des personnes handicapées sur la qualité du service rendu par leur maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Entre 2018 et 2019, le nombre de personnes ayant répondu à l'enquête mamdph-monavis.fr a augmenté de 20%. 24 000 personnes ont donné leur avis sur la qualité de service de la MDPH de leur territoire : accessibilité physique, qualité de l'accueil, qualité d'écoute, réponse aux besoins...

https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_20-05_fiche_msu_exe1_1sc_web.pdf

ASSOCIATIONS

L'association régionale pour l'intégration des sourds (ARIS) a mis en place une délégation en Normandie, avec une antenne à Caen et une autre à Rouen.

Elle a pour objectif d'accompagner les malentendants, devenus sourds, et sourds dans tous les domaines de la vie professionnelle et personnelle en permettant l'accessibilité des manifestations publiques, des entretiens, réunions ou formations professionnelles ...

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'interprètes en langue des signes française (LSF), d'interfaces de communication, d'une médiatrice sourde, d'une ergonome et d'une codeuse LPC (langage parlé complété).

Contact : ARIS Normandie, Pauline Belliard.

Tél : 01 43 13 15 90. Email : contact.normandie@arisfrance.fr

Site internet: www.arisfrance.fr

A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP

Etre Handicap Information (n°161- Eté 2020)

Dossier : Enquête emploi et handicap : à l'épreuve du COVID-19

Faire Face (n°767- Mai/Juin 2020)

Dossier : Dossier nouvelles technologies : Pour un numérique universel

Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux de la Mission ville handicap):

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF).
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Tram : arrêt Bernières (lignes T1, T2 et T3)
Bus : arrêts Saint-Jean Église ou Bernières